



# ARÇONNAY DYNAMIC

arconnaydynamic@gmail.com

## FICHE D'INSCRIPTION

Année 2020-2021

- SECTION GYM D'ENTRETIEN  
 SECTION YOGA

(Cocher la ou les cases de la ou des sections choisies)

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Mail : (inscrire très lisiblement) \_\_\_\_\_

### TARIF ANNUEL 2020-2021 : 120 €

(Cours 105 € + Adhésion 15 € + Assurance comprise)

Joindre **LE CHEQUE (Pas de paiement en espèces)** à l'ordre de : **Arçonnay Dynamic**

Merci d'indiquer votre NOM et votre Prénom au dos de votre chèque si celui-ci est différent.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association

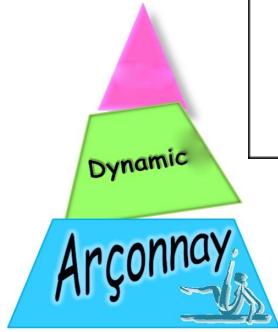
**Date et Signature de l'intéressé(e) :**

**A remettre le jour de votre inscription  
même si vous n'avez pas votre certificat médical (validité 3 ans)**

**N'oubliez pas de dater et signer**

**Agafez votre certificat médical ou l'attestation santé  
après avoir rempli le questionnaire de santé "QS-SPORT"**

**Tarif réduit 100 € par cours pour les couples ou si vous faites 2 cours**



# ARÇONNAY DYNAMIC

arconnaydynamic@gmail.com

## PROTOCOLE SANITAIRE EN RAISON DU VIRUS COVID 19

### SECTIONS GYM - YOGA

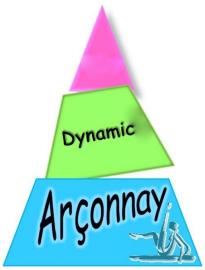
- Entrée et sortie par la porte du Judo, tous les cours seront dispensés sur le parquet de la salle des fêtes.
- Les adhérents et professeurs auront à disposition du gel hydro-alcoolique, fournit par l'association.
- Les adhérents devront porter un masque à leur arrivée et au départ mais libre à chacun de garder son masque pendant l'heure de cours.
- Respecter une distanciation de 2 mètres pendant les cours.
- Les adhérents et professeurs devront venir en tenue, éviter au maximum les affaires personnelles.
- Les adhérents devront arriver avec leur propre tapis de sol pour la gym et le yoga..
- Tout adhérent utilisant les toilettes devra désinfecter, après son passage, avec des lingettes mises à sa disposition par l'association.
- Désinfection des poignées de portes, interrupteurs, à faire après chaque cours, soit par la présidente ou un membre du bureau.
- Nous avons vu avec la mairie pour que les chaises, tables et porte manteaux soit mis le long des murs de façon à ne pas toucher le matériel.
- L'association décline toute responsabilité en cas de contraction du Covid 19 par les adhérents ou professeurs.

NOM :

Date :

PRÉNOM :

Signature :



# ARÇONNAY DYNAMIC

arconnaydynamic@gmail.com

## REGLEMENT INTERIEUR

Règlement intérieur de l'Association **ARÇONNAY DYNAMIC**, ayant pour objet de préciser les modalités pratiques de son fonctionnement dans le cadre prévu par les statuts.

### Adresse :

**ARÇONNAY DYNAMIC**

Mairie - 1, place du 8 mai 1945 - 72610 ARÇONNAY

Lieu des cours : Foyer Henri Gardien - 72610 ARÇONNAY

### ADMISSION :

L'adhésion à l'Association est obligatoire.

Les adhérents(es) devront compléter et retourner la fiche d'inscription qui leur a été remise accompagnée du certificat médical ou de l'attestation santé ainsi que le paiement intégral de la cotisation.

Les documents seront à remettre exclusivement aux membres du bureau élus à l'Assemblée Générale.

Votre mail est obligatoire, c'est le seul moyen que nous utilisons afin de vous envoyer tous documents relatif à votre inscription, notamment pour vous prévenir en cas de changement d'horaire ou de jour concernant les cours ou pour toutes autres informations.

Toute inscription à l'Association implique le respect du règlement intérieur envoyé par mail.

Pour des raisons de sécurité :

- les personnes non adhérentes ne sont pas autorisées à participer aux cours et ne sont pas couvertes en cas d'accident

- les enfants accompagnant leur parent pendant les cours ne sont pas sous la responsabilité de l'Association. De plus nous nous réservons le droit de refuser leur présence, s'ils perturbent la séance.

Une séance d'essai est autorisée **exclusivement** aux nouveaux(lles) adhérents(es) à une discipline.

### COTISATION :

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation pour l'année dont le montant est fixé par le bureau de l'Association. Elle doit être réglée par chèque uniquement (**Pas de paiement en espèces**). Toute cotisation versée à l'Association est définitivement acquise, aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, en cas de démission et même sur présentation d'une contre-indication médicale.

Le certificat médical étant obligatoire, l'inscription ne sera acceptée que lorsque celui-ci sera fourni et que la cotisation sera réglée. Sans certificat médical vous n'êtes pas couvert par l'assurance, par conséquent l'accès au cours vous sera refusé.

D'autre part le certificat médical est désormais valable 3 ans. Pour les nouveaux adhérents à l'Association, celui-ci devra être donné à la rentrée en septembre. Quant aux anciens adhérents, ils devront seulement compléter le questionnaire de santé et l'attestation qui leur a été remis avec la fiche d'inscription.

#### **ASSURANCE :**

L'assurance de l'Association à la MAAF ne couvre uniquement ses adhérent(e)s qu'en cas de décès ou d'invalidités, pour les autres frais, c'est l'assurance responsabilité civile de l'assuré.  
Les conditions générales sont à disposition sur demande.

**DISPOSITIONS PARTICULIERES** : Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Toutefois en cas d'intempérie importante, telle que neige ou verglas ou d'indisponibilité d'un professeur, certains cours peuvent être annulés ; dans la mesure du possible, ils seront alors **exceptionnellement** récupérés lors des vacances scolaires.

L'association décline toutes responsabilités pour la perte ou le vol d'objets personnels (bijoux, sacs à main, vêtements, etc...)

**MATERIELS A DISPOSITION DES MEMBRES** : Le matériel nécessaire à la pratique de la gymnastique est entreposé dans le local de la salle de judo prévu à cet effet et le matériel nécessaire à la pratique du Yoga est entreposé dans le local à l'entrée de la salle Henri Gardien.  
Ce matériel, propriété de l'Association, est mis à disposition des adhérent(e)s en début de cours, et doit être rangé tel qu'il a été trouvé en fin de cours. Il faut veiller au respect des consignes du professeur lors de son utilisation et suivant les mesures sanitaires en vigueur.

Les cours de Gym se pratiquant sur un tatami, le port de chaussures est formellement interdit.

#### **ASSEMBLEE GENERALE :**

Elle a lieu une fois par an, la date est fixée en commun avec la Mairie pour le prêt d'une salle, cette date est communiquée par mail à tous les membres de l'association. Tout membre de l'Association peut demander l'inscription de questions à l'ordre du jour. Ces questions doivent parvenir par mail à la Présidente de l'Association au moins 10 jours avant la réunion. L'assemblée peut délibérer sur d'autres questions non inscrites à l'ordre du jour.

#### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :**

Le règlement intérieur peut être modifié sur proposition d'un membre quelconque de l'Association ou pour que l'Association se conforme à de nouvelles directives réglementaires. Il est mis à la disposition de tous les membres de l'Association par mail

La PRESIDENTE et le BUREAU



# ARÇONNAY DYNAMIC

arconnaydynamic@gmail.com

## ATTESTATION SANTE

### Saison 2020-2021

Le questionnaire est à utiliser pendant les deux saisons qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré le .....

(date du dernier certificat)

**Ne pas joindre le questionnaire de santé.**

Je soussigné M/Mme

Prénom : ..... Nom : ..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT cerfa N° 15699\*01

et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle d'Arçonnay Dynamic ne pourra être recherchée.

Le .....

Signature du sportif :

### Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme

Prénom : ..... Nom : ..... atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT cerfa N° 15699\*01

et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle d'Arçonnay Dynamic ne pourra être recherchée.

Le: .....

Signature du représentant légal :



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.